



Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas...

que vous n'êtes pas seuls à aimer
les sentiers que vous allez parcourir.

Nous vous invitons donc
à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes
- ne laissez aucun débris derrière vous
- respectez les lieux habités
- restez sur les sentiers
- maintenez les chiens en laisse.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE**

Parc d'Activités, Route de La Rochelle
BP 359
85206 FONTENAY-LE-COMTE cedex
Tél. 02 28 13 07 07

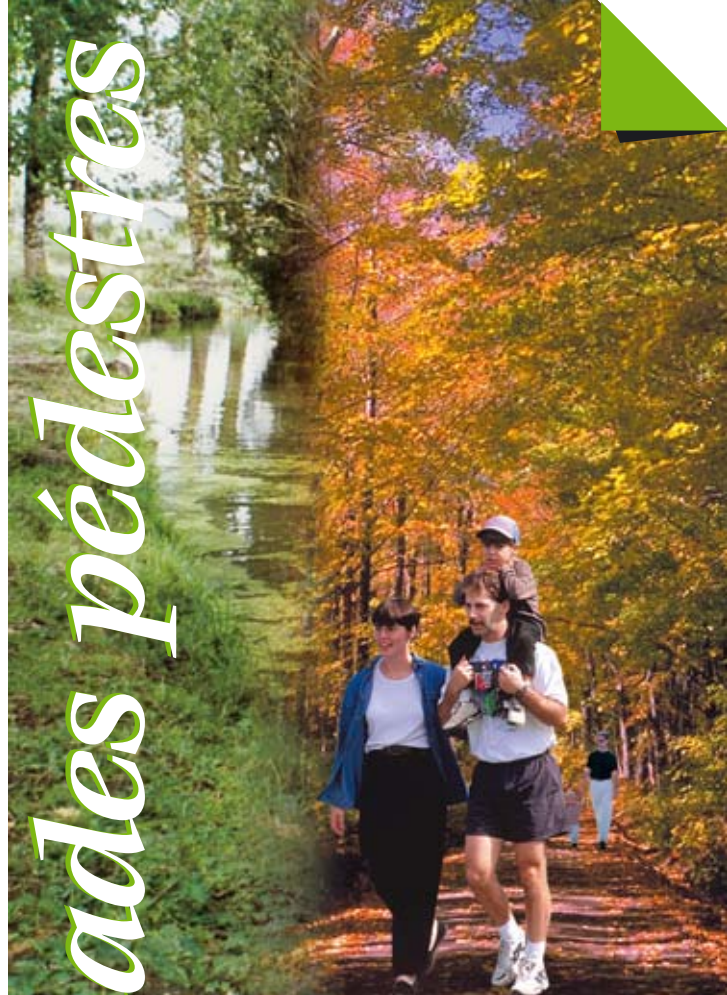
**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE**
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 44 99

Antennes saisonnières à Mervent et à Vouvant

© IGN - Paris - 2003 carte n° 1427 E - Autorisation n° 40-3037



imp. LIO - Luçon



Promenades pédestres

Vouvant

*Sentier de la Gasse du Bois
Longueur : 16 km - Durée : 5 heures
Balisage : jaune avec pastille bleue
Départ : place du Bail*

Pays de
Fontenay
le Comte

LA VENDÉE QUI ATTIRE



Cité médiévale, labellisée « *Un des plus Beaux Villages de France* », « *Petite cité de caractère* », « *Ville fleurie "2 fleurs"* », est également riche de ses sentiers, pour les promeneurs et les marcheurs de tous niveaux. En forêt, sur le plateau et dans le village, la découverte est permanente.



LE SENTIER DE LA GASSE DU BOIS (pour les marcheurs)

Ce circuit vous fera longer le bord de la Mère, monter au Rocher de Pierre Brune, au barrage du même nom, au Pont de Diet, à Pierre Blanche (école d'escalade de la région, hauteur : 35 m, plus de 100 voies de 2 à 7 c), remonter la vallée encaissée du ruisseau des Verreries longtemps occupée par des hutteurs et des verriers. Admirez au passage le Pont du Déluge dans son décor montagnard dû à un séisme de l'ère quaternaire et rentrer à Vouvant par la Poterne, comme Saint Louis un jour de Mai 1942.

- Quittez la place du Bail et prenez en face de vous la rue du Duc d'Aquitaine, passez devant l'église, rejoignez le Pont Roman (en contrebas).
- Aussitôt le pont, à droite, remontez la rue du Calvaire.
- Juste après le Calvaire, prendre le chemin à droite ; au bout de ce chemin traversez la route en laissant à votre droit le hameau "Les Granges" et empruntez en face le petit chemin creux humide.
- Au bout de ce chemin creux, traversez à nouveau une petite route et empruntez en face un large chemin ; suivez ce chemin tout droit pendant environ 600 m et prenez à droite le premier chemin (balise Mélusine).
- Au bout de ce chemin tounez à gauche, traversez le village de "La Folie" et poursuivez tout droit en direction de la forêt.
- A l'entrée de la forêt appelée "La Gasse du Bois" prenez à droite (GR de Pays), suivez le sentier qui descend au milieu des fougères puis remonte jusqu'au rond-point de l'allée du Douard et de l'allée de la Belle Cépée ; à ce rond-point prenez à droite pour descendre très rapidement vers la rivière "la Mère" et le barrage de Pierre Brune.
- Au plan d'eau prenez à gauche, puis, peu après, laissez le mont sur votre droite et rejoignez le parking (panneau "sens interdit") au bout duquel vous prenez à gauche puis immédiatement à droite pour monter sur le plateau.
- En arrivant sur l'allée forestière de la "Belle Cépée", tournez à droite jusqu'à la route ; à la route prenez à gauche puis empruntez sur votre droite le chemin forestier au bout duquel vous arrivez sur un parking ; à ce parking tournez à droite et descendez vers le rocher d'escalade de Pierre Blanche (que vous pouvez aller voir à 50 m à droite de votre sentier).
- Descendez le chemin forestier caillouteux jusqu'au plan d'eau que vous suivez jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Verreries ; en obliquant à gauche à la maisonnette, longez ce ruisseau qui vous amènera au Pont du Déluge. Jusqu'à ce grand pont en pierre, ne franchissez pas le ruisseau mais longez-le continuellement.



- Remontez la route par l'escalier et, en face, poursuivez le long du ruisseau jusqu'au Gué de la Levrette.
- Au Gué de la Levrette, remontez sur votre gauche à la grande allée forestière ; dans cette allée, prenez tout de suite à votre droite pendant environ 50 m puis empruntez à gauche le petit sentier en pente.
- Suivez ce sentier jusqu'à un petit ruisseau que l'on traverse par un gué (attention ce gué peut ne pas être franchissable en hiver ; dans ce cas essayez de traverser le ruisseau un peu plus loin sur votre droite).
- Au gué, légèrement à gauche puis tout droit jusqu'à l'orée de la forêt au lieu-dit "Les Blavettes".
- Le GR part à droite et vous prenez à gauche (balise Mélusine) ; aussitôt après l'étang que vous laissez sur votre droite, tournez à gauche pour rejoindre le hameau de la Petite Rhée ; vous longez ce hameau sur la droite par un petit sentier herbeux ; à la fin de ce sentier, continuez à droite sur la route goudronnée et vous atteignez un stop où vous prenez la petite route à gauche.
- A environ 700 m, tounez à droite sur un chemin qui vous mènera, après environ 1 km à une petite route goudronnée où vous tournez à gauche (à mi-chemin, ne prenez pas le chemin à gauche que vous avez emprunté à l'aller).
- Vous atteignez rapidement le village des Granges où, face à la jolie ferme avec son escalier extérieur, vous tournez à gauche.
- Tout droit, vous passez entre le centre VTT et le village vacances et, en suivant cette petite route, vous descendez jusqu'au pont (fin du balisage) que vous franchissez pour rejoindre le centre-bourg : soit en longeant le plan d'eau à votre gauche au pied des remparts jusqu'à l'aire de pique-nique ; soit en remontant face à la passerelle par la Poterne, vieille porte de la cité médiévale.